

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2015003457

Dossier numéro : 2015-12-09/32

Titre

9 DECEMBRE 2015. - Arrêté du Président du Comité de direction du 9 décembre 2015 portant création des Centres P au sein de l'Administration Particuliers de l'Administration générale de la Fiscalité et fixant leur siège ainsi que leur compétence matérielle et territoriale <DIVERS 2020-05-29/22, art. 1, 010; En vigueur : 01-07-2020>

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 08-07-2021 inclus.

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 29-12-2015 page : 80168

Entrée en vigueur : 01-01-2016

Table des matières

Art. 1-7

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

Article [1er](#). Au sein de l'administration Particuliers de l'Administration générale de la Fiscalité sont créés [[12](#) les centres P suivants][12](#) :

- 1° Centre P Anvers dont le siège est établi à Anvers et qui comprend une localisation à Brasschaat;
- 2° Centre P Malines dont le siège est établi à Malines et qui comprend des localisations à [[9](#) ...][9](#), Geel, Herentals, Lierse et Turnhout;
- 3° [[12](#) Centre P Bruxelles][12](#) dont le siège est établi à Bruxelles;
- 4° [[12](#) ...][12](#)
- 5° [[1](#) Centre P Mons dont le siège est établi à Mons et avec des localisations à Ath, La Louvière, Mouscron et Tournai;][1](#)
- 6° [[2](#) Centre P Charleroi dont le siège est établi à Charleroi et avec des localisations à Braine-l'Alleud, Nivelles, Ottignies-Louvain-La-Neuve et Thuin;][2](#)
- 7° [[7](#) [[11](#) Centre P Hasselt dont le siège est établi à Hasselt et qui comprend des localisations à Genk, Pelt et Tongres;][11](#)][7](#)
- 8° [[14](#) Centre P Liège dont le siège est établi à Liège et qui comprend des localisations à Eupen, Huy, Malmédy, Saint-Vith et Verviers ;][14](#)
- 9° [[14](#) Centre P Namur dont le siège est établi à Namur et qui comprend des localisations à Arlon, Dinant, Marche-en-Famenne et Neufchâteau ;][14](#)
- 10° [[12](#) Centre P Gand dont le siège est établi à Gand et qui comprend une localisation à Audenarde, Alost, Termonde et Saint-Nicolas ;][12](#)
- 11° [[12](#) ...][12](#)
- 12° [[13](#) Centre P Louvain dont le siège est établi à Louvain et qui comprend des localisations à Diest, Dilbeek, Hal